

LES PAYS DE LA LOIRE DE DEMAIN



ENQUÊTE PROLONGÉE JUSQU'AU 22 OCTOBRE

INFOS PRATIQUES

LES PAYS DE LA LOIRE DE DEMAIN : L'ENQUÊTE PUBLIQUE S'ACHÈVERA LE 22 OCTOBRE

Mis en ligne le 19 octobre 2021

L'enquête publique est prolongée jusqu'au 22 octobre

Préparer très concrètement, dès aujourd'hui, les Pays de la Loire de demain : c'est l'objectif du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SradDET). Les Ligériens peuvent y apporter leur contribution en participant à l'enquête publique jusqu'au 22 octobre.

Attractivité et équilibre des territoires, mobilités durables, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, adaptation au changement climatique, transition énergétique... le SRADDET vise à dessiner à moyen et long termes les choix d'aménagement pour la région à l'horizon 2050. Jusqu'au 22 octobre, il est possible de contribuer à ce schéma régional dans les lieux d'enquête, par courrier ou directement en ligne sur la plateforme dédiée : <https://www.registredemat.fr/enquetepublique-sraddetpaysdelaloire> ➔

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

POUR CONSTRUIRE LES PAYS DE LA LOIRE DE DEMAIN

ENQUÊTE PROLONGÉE JUSQU'AU 22 OCTOBRE

- **EN LIGNE** sur <https://bit.ly/sraddet-pdl>
- **SUR LES LIEUX DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE** : l'Hôtel de Région à Nantes, les mairies de Nantes, Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon et le centre administratif municipal de Laval.
- **PAR COURRIER** à l'attention de la Présidente de la Commission d'enquête du SRADDET Pays de la Loire, Hôtel de Région, 1, rue de la Loire 44 966 Cedex 9
- **PAR MAIL** à enquetepublique-sraddetpaysdelaloire@registredemat.fr

+ D'INFOS



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.